

FICHE ACTION

Construire des tas de	e pierres ou de bois
-----------------------	----------------------

Objectif	Construction d'habitats et de refuges l'hiver pour différentes variétés d'animaux
Groupe cible	Toutes les exploitations peuvent mettre en place cette mesure
Description de la mesure	Les tas de pierres: Quelle typologie? Volume: au moins 2–3 m³, idéalement 5 m³ Hauteur: minimum 1 m au centre Il est déconseillé de faire plus d'un tas de pierres par ha Les distances entre deux tas doivent être supérieures à 1 km. Quels matériaux? Taille des pierres: 80% des pierres doivent avoir une taille de grain de 20–40 cm, le reste peut être plus fin ou plus grossier. Il est important d'utiliser des roches qui proviennent de la région. Comment construire? Creuser un fossé d'environ 80 à 100 cm de profondeur Remplir le fossé d'une couche de sable et de gravier d'une profondeur de 10 cm. Empiler ensuite les pierres en créant des creux plats La terre qui a été creusée peut être déposée sur le versant nord de la pile de pierres, ce qui permettra le développement des herbes sauvages. Les tas de bois: Quelle typologie?
	 Diamètre: 1,5 à 2 m Hauteur: 1,5 m Comment construire? Déposer une couche de gravier de 20 cm pour éviter l'engorgement Déposer au centre de la paille ou des copeaux de bois recouverts de plastique Empiler rameaux, branches, souches et racines (de cette manière les tailles d'arbres seront valorisées)
	 Entretien Les tas de pierre et bois mort nécessitent peu d'entretien Aucun pesticide ne doit être appliqué à une distance de 3m Le plus important est la création d'une bande de végétation ou de graminées d'au moins 50 cm autour des piles. Les arbustes sont acceptés seulement s'ils n'ombrage pas le tas Des plantes telles que le lierre et la clématite peuvent recouvrir partiellement le tas La végétation herbacée, qui s'établit au fil des ans, pourrait également rester.

Sites ensoleillés, protégés du vent, situés à la périphérie d'une zone agricole Sites proches de structures linéaires (bandes enherbées, les haies, etc.) Lieu de mise en Pour les pierres : sites très pierreux ou avec une roche mère émergente œuvre Pour les pierres : ne choisir des zones de végétation naturelle Surfaces d'environ 15 m² et 1 m de hauteur Les piles sont entretenues et non envahies par la végétation (photo ci-dessous) Qualité de la mesure Les tas de pierres sont des habitats secs et chauds et constituent donc des biotopes importants pour les espèces indigènes dépendants de la chaleur, tels que : Les lézards et les vers aveugles. Les mammifères qui se logent dans les gros trous près du sol Les espèces de plantes thermophiles Les insectes et reptiles nocturnes qui y chassent Effets sur la biodiversité Les tas de bois mort servent de nid, de développement, d'hibernation et de cachette à différentes espèces: (écosystèmes, Les coléoptères et les larves se nourrissent de bois mort espèces, biodiversité du sol) Les amphibiens, reptiles, musaraignes, hérissons et belettes s'installent dans du bois mort Les piles de pierres constituent un habitat important pour les lapins, les prédateurs carnivores et les oiseaux de proie. 2 Les perdrix et la fauvette utilisent des piles de pierre / bois mort comme site de nidification **Autres effets** L'aménagement d'habitats favorise les auxiliaires qui permettent un contrôle accru positifs / bénéfiques pour des ravageurs. Cette mesure peut donc favoriser la diminution de pesticides. l'agriculteur Nombre de tas de pierre/bois Indicateurs / données clés Volume des tas de pierre/bois Risques et Avant d'empiler le bois, vérifier qu'il ne contient pas d'insectes nuisibles, comme le autres recom-Dendroctone de l'écorce, afin d'éviter sa propagation dans les forêts environnantes mandations

Les pierres empilées peuvent être installées toute l'année, mais idéalement entre octobre et avril. Pour les zones sensibles (sites Natura 2000), il faut réaliser **Echéance** l'aménagement entre octobre et janvier. Les tas de bois mort peuvent être installés toute l'année, mais idéalement entre novembre et mars. Article sur les tas de bois/pierres dans la rubrique « Aménagements de bordure réalisés par des agriculteurs », site ARENA (anticiper les régulations naturelles) : https://arena-auximore.fr/amenagements-bordure-par-les-agriculteurs/ Article des Terres & des ailes (programme de la LPO) sur les espèces qui bénéfi-Références cient des aménagements de tas de pierres et de bois : https://www.desterresetdesailes.fr/amenagements/tas-de-bois/ Site ephytia pour reconnaître les insectes nuisibles de l'écorce : http://ephytia.inra.fr/fr/C/18689/Forets-Insectes-de-l-ecorce

Pour en savoir plus : Centre de ressources

Cette fiche-action fait partie des supports de formation crées dans le cadre du projet "La biodiversité dans les marques, labels et certifications de l'industrie agroalimentaire ». L'objectif est de préserver la biodiversité liée aux productions agricoles, en intégrant des critères de biodiversité ambitieux dans les référentiels d'approvisionnement de l'industrie agroalimentaire.

Editor: "La biodiversité dans les marques, labels et certifications de l'industrie agroalimentaire"; Solagro, agence good Photo credits: Icons: © LynxVector / Fotolia, © nikiteev / Fotolia - Pic.: © Lake Constance Foundation

Partenaires du projet















Supported by















www.food-biodiversity.eu/fr